

5èmes Journées nationales de France urbaine

Reims, 22 et 23 septembre 2022

Jeudi 22 septembre 2022 – 14h00-15h30

Atelier n°4 : Logistique urbaine : Quel rôle pour les intercommunalités urbaines ?

Responsables France urbaine : Etienne Chaufour / Christophe Amoretti-Hannequin et Lionel Delbos

Intervenants :

- **Anne-Marie Jean, Vice-Présidente « Emploi, Formation, Économie durable et transition écologique des entreprises, Commerce et artisanat, Tourisme durable » de l'Eurométropole de Strasbourg**
- **Constance Maréchal-Dereu, Directrice Générale de France Logistique**
- **Jean-Michel Genestier, Maire du Raincy, Vice-Président du Grand Paris Grand Est en charge du développement économique et Conseiller délégué de la Métropole du Grand Paris**
- **Jean-Jacques Bolzan, Adjoint au Maire de Toulouse et président de la fédération des marchés de gros**
- **Christelle Savignat, Directrice de programme Logistique Urbaine, groupe La Poste**

Problématique :

La digitalisation de la consommation, accélérée par la pandémie, intensifie le rythme de circulation des marchandises en ville. Laisée depuis l'origine à la main des opérateurs privés, cette activité, génératrice de services mais aussi de nuisances et de conflits d'usages, devient d'intérêt public et ne peut dès lors échapper à la question de sa coordination, de sa régulation voire de sa planification. Agglomérations et métropoles s'emparent donc du sujet et organisent actuellement des gouvernances, des documents stratégiques et opérationnels et déploient de nouveaux outils d'animation et d'organisation de la logistique urbaine.

Mais sont-elles suffisamment outillées pour endosser cette nouvelle responsabilité ? Les ZFE sont-elles une base nécessaire et suffisante pour assoir une compétence intercommunale dédiée ? Quelles compétences spécifiques et transversales doivent-elles développer ? S'agit-il simplement d'étendre leur compétence en termes de mobilités ou faut-il concevoir une nouvelle politique publique, étroitement liée aux contraintes du marché ? Et jusqu'où la collectivité doit-elle intervenir pour encadrer voire organiser la circulation des marchandises en ville ?

Déroulé :

- les collectivités urbaines en première ligne pour organiser la logistique urbaine dans leurs territoires : quelle nouvelle gouvernance ?



- Quelles attentes des opérateurs pour participer à la structuration et au déploiement d'une offre de logistique urbaine ?
- Des exemples réussis de mise en œuvre dans les territoires : les retours d'expérience de Strasbourg, de la Métropole du Grand Paris, et de Toulouse
- Perspectives.